

Ce document contient des informations importantes sur le ou les compartiment(s) dans lesquels vous avez investi.

HSBC Global Investment Funds

Société d'investissement à capital variable
4 rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand Duché du Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 25.087
(la « Société »)

Cher Actionnaire,

Nous vous informons par la présente que HSBC Global Investment Funds - Global High Yield Bond (le « Compartiment »), dans lequel vous détenez des actions, va modifier son indice de référence selon les modalités détaillées ci-dessous. Ces changements entreront en vigueur le 3 juillet 2023. Le prospectus du Compartiment a été mis à jour pour refléter ce changement.

| Précédent Indice de référence | Indice de référence actuel |
|---|--|
| Indice ICE BofA Global High Yield BB-B Constrained (USD Hedged) Index | Indice ICE BofA BB-B Developed Market High Yield Constrained Index |

Nous vous informons également par la présente que l'objectif d'investissement, tel que décrit dans le prospectus du Compartiment, sera mis à jour afin de supprimer les informations suivantes publiées en relation avec les investissements des Compartiments dans des obligations des marchés émergents.

Le compartiment vise un rendement total principalement en investissant dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe de qualité « Non-Investment Grade » ou non notés émis par des sociétés ou émis/garantis par des gouvernements, des agences gouvernementales, des entités quasi gouvernementales, des entreprises soutenues par l'État, des gouvernements locaux ou régionaux (y compris des États, des provinces et des administrations municipales et entités gouvernementales) et des organes supranationaux ~~des marchés développés et émergents~~ et libellés en dollar américain (USD) ou couverts par rapport à l'USD.

- et -

À titre accessoire, le compartiment peut investir dans des titres adossés à des actifs (limités à un maximum de 10 %) et être exposé à des devises autres que l'USD ~~, notamment des devises locales des marchés émergents~~ (jusqu'à un maximum de 20 %).

Bien que les objectifs d'investissement décrits dans le prospectus aient été améliorés, la gestion des Compartiments et les pondérations de leurs risques n'ont subi aucune modification. Les objectifs d'investissement, tels que le fait de viser un rendement total en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe de qualité « Non-Investment Grade » ou non notés, restent ceux indiqués dans le prospectus. Les frais et dépenses liés aux Compartiments resteront inchangés.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations, car elles sont importantes. En cas de question, veuillez contacter votre agent local ou les bureaux de HSBC Global Asset Management.

Aucune mesure n'est requise de votre part. Toutefois, trois options décrites ci-après s'offrent à vous.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.

Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur.

Au nom et pour le compte du Conseil de HSBC Global Investment Funds

Raison motivant le changement

Le Gérant du Compartiment examine fréquemment les objectifs d'investissement des Compartiments afin de s'assurer qu'il dispose de la meilleure solution pour atteindre son objectif d'investissement et répondre aux attentes des clients.

Vos Options

- 1. Ne pas réagir.** Votre investissement se poursuivra moyennant le changement décrit ci-dessus.
- 2. Convertir votre investissement en un autre compartiment de HSBC Global Investment Funds.** Si vous souhaitez vous assurer que la conversion est effectuée avant la mise en œuvre des changements, les instructions concernant votre demande de conversion doivent être reçues avant la date de mise en œuvre indiquée dans la colonne de droite. Veuillez vous assurer d'avoir lu le Document d'information clé pour l'investisseur (« DICI ») du compartiment qui vous intéresse.
- 3. Procéder au rachat de votre investissement.** Si vous souhaitez vous assurer que le rachat a été réalisé avant la mise en œuvre du changement, vos instructions doivent être reçues avant la date de mise en œuvre indiquée dans la colonne de droite.

Les options 2 et 3 peuvent avoir des conséquences fiscales. Nous vous invitons à examiner ces options avec votre conseiller fiscal ou financier.

Quelle que soit l'option choisie, aucune commission de conversion ou de rachat ne vous sera appliquée par HSBC. Veuillez noter que certains distributeurs, agents payeurs, banques correspondantes ou intermédiaires peuvent facturer les frais de conversion et/ou de transaction à leur entière discrétion.

DATE DE PRISE D'EFFET

3 juillet 2023

LE COMPARTIMENT

Global High Yield Bond

LE FONDS

HSBC Global Investment Funds

Siège social 4 rue

Peternelchen, L-2370 Howald,
Grand Duché du Luxembourg

Numéro d'enregistrement

B 25 087

Société de gestion HSBC

Investment Funds (Luxembourg)
S.A.

Les termes non définis dans la présente lettre ont le même sens que celui qui leur est donné dans le prospectus en vigueur de HSBC Global Investment Funds.

Le Conseil engage sa responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans la présente lettre à la date d'envoi.